



## Sortie d'un partage quelle est cette procédure obligatoire ?

Par **Rox2**, le **11/04/2023** à **10:14**

Bonjour

Je suis sortie d'un partage en prenant que des liquidités et en laissant des terrains à mes frères et sœurs aujourd'hui on m'apprend qu'il y a une procédure obligatoire je dois remplir pour leur permettre de vendre

quelle est cette procédure s'il vous plaît et elle est vraiment obligatoire ?

Par **Visiteur**, le **11/04/2023** à **11:17**

Bonjour,

Qui vous donne cette information ?

Le notaire chargé de la vente ?

Posez lui la question !

Sinon je pense à une renonciation au recours pour lésion qui se prescrit après 2 ans.

[quote]

Article 889

Version en vigueur depuis le 01 janvier 2007

[Modifié par Loi n°2006-728 du 23 juin 2006 - art. 3 \(\) JORF 24 juin 2006 en vigueur le 1er janvier 2007](#)

[Modifié par Loi n°2006-728 du 23 juin 2006 - art. 8 \(\) JORF 24 juin 2006 en vigueur le 1er janvier 2007](#)

[/quote]

[quote]

Lorsque l'un des copartageants établit avoir subi une lésion de plus du quart, le complément

de sa part lui est fourni, au choix du défendeur, soit en numéraire, soit en nature. Pour apprécier s'il y a eu lésion, on estime les objets suivant leur valeur à l'époque du partage.

L'action en complément de part se prescrit par deux ans à compter du partage.

[/quote]

Par **Marck.ESP**, le **11/04/2023** à **11:22**

Bonjour

Il n'y aurait donc pas eu partage définitif ?

Par **Rox2**, le **11/04/2023** à **12:52**

Je ne sais pas et je croyais que l'on avait fait un partage définitif. C'est ça la lésion? Et ça change quoi pour moi

Pour faire simple si le prix du terrain vendu est plus cher que le prix noté lors de partage elle sera la lésion ils ont besoin de ma signature pour quelle raison

Par **Visiteur**, le **11/04/2023** à **15:04**

Si le prix de vente est plus que doublé, non seulement vous êtes lésé dans le partage et pouvez faire un recours, mais aussi les droits de succession ont été sous-évalués et vous aurez (tous) un redressement fiscal.

Consultez un avocat.